



Ecole Primaire de Janvry
2 rue des genévriers
91640 Janvry
CIRCONSCRIPTION DE DOURDAN

Compte-rendu
conseil d'école n°3 - Année 2020/2021

Date :	Vendredi 2 juillet 2021	Durée	2h
--------	-------------------------	-------	----

Enseignants présents à distance ou en présentiel :

- Audinot Myriam - Gicquel Sabine - Pais Maria-Gorette (directrice)

Parents délégués : Mmes Laburthe, Corre, Djebiret, Gerault et Zopello

Mairie :

M Schoettl, Maire de Janvry

Mme CORUS, Adjointe aux affaires scolaires.

Ordre du jour :

Effectifs de l'école pour l'année prochaine et la structure

Le protocole sanitaire et les tests salivaires

Les projets

Fresque

Les investissements

La sécurité à l'école

Le règlement de l'école

Les activités périscolaires

Relevé de conclusion :

Points à signaler :

Fait à Janvry Le : 3 juillet 2021	Le président de séance Maria-Gorette PAIS 	La Directrice de l'école Maria-Gorette PAIS
--	---	--

M Schoettl évoque l'agression envers les enseignantes. Un parent les a agressées verbalement jeudi 24 juin leur hurlant dessus pendant 10 bonnes minutes sans jamais tenir compte des demandes de retour au calme et cela devant son enfant. M Schoettl trouve la situation inacceptable. Il échange avec M Hodges, Inspecteur de l'Education Nationale. Une réflexion est en cours pour déposer plainte.

1. EFFECTIFS DE L'ÉCOLE ET LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE PROCHAINE

Effectifs actuels - 68

répartis ainsi PS MS GS 19 / CE1 CM1 CM2 28 / CP CE2 21

Arrivée en cours d'année 4 (1 PS, 1 CM1, 1 CE2, 1 CM2)

Départ en cours d'année 3 (2 PS / 1 CM1)

Prévisions pour 2021-2022

Chiffres à la date du 1er juillet, il peut y avoir des inscriptions ou des départs pendant les vacances.

Arrivées pour l'année prochaine : 7 PS, 1 GS, 1 CP, 1 CM1, 1 CM2 soit + 11

Départs en fin d'année : 1 MS, 1 GS, 2 CE1, 1 CM1 soit - 5

Un passage anticipé validé Pour un CP (CP ->CE2)

De nombreuses demandes de dérogation (8) non validées actuellement.

M Schoettl n'accepte les demandes de dérogation sans au préalable prendre contact avec le maire de la commune d'origine. Dans un deuxième temps, il demande l'accord de la directrice.

Pour rappel : un enfant à Janvry coûte entre 1 200 € / 1 300 €.

Pour l'année prochaine - 64 élèves

PS : 7 MS : 7 GS: 5 total : 19

CP : 7 CE1: 6 CE2 : 8 CM1 : 14 CM2 : 10 total : 45

Structure pour l'année prochaine

PS MS GS - 19

Séparation des CM1

CP / CE1 / CM1 pour la directrice Mme Labidoire - 20

CE2 / CM1 / CM2 pour Mme Audinot - 25

La fiche de renseignements sera distribuée à la rentrée dès le premier jour.

Il faudra la rendre très rapidement en indiquant les modifications en rouge pour faciliter le repérage des changements à faire dans la base des élèves ONDE.

Mme Pais précise que le temps consacré à la direction, 6h par mois, est insuffisant. Il est donc important d'être réactif pour rendre les différents documents demandés. Les directeurs bénéficieront à partir de septembre d'un peu plus de temps. Pour une école de 3 classes comme à Janvry, 12 ou 13 jours au lieu de 10 actuellement.

Mme Pais regrette que ce ne soit pas toujours le même enseignant comme cela se fait dans d'autres académies. D'autre part, le remplaçant arrive souvent autour de 9h, sans rien préparer. Il faut donc anticiper la journée de travail des élèves et celle du travail en direction. Une bonne partie de la première heure de direction est souvent consacrée à la mise en route de la classe.

Cette année, les remplacements ont été fortement contrariés par le contexte sanitaire et cela a été difficile de s'organiser même si nous avons une secrétaire de circonscription très efficace.

Communication avec les familles

Nous communiquons avec les familles via l'application Klassly (anciennement classroom). Cela permet à toutes les familles d'accéder à l'ensemble des messages via leur portable.

Suite à certains échanges, les commentaires seront désormais validés avant publication.

Mme Pais a publié un message pour expliquer le fonctionnement de l'école.

Plusieurs points sont à souligner.

1) Les informations publiées dans les médias nationaux (radio, télévision...) n'impliquent aucun changement à l'école. Toutes les modifications du protocole passent par la hiérarchie et le délai entre l'information publiée et celle donnée par le directeur Académique ou l'inspecteur peut être important.
Pas d'ordre officiel, pas de modification.

2) La directrice est avant tout enseignante de la classe. Sauf urgence, la partie administrative se fait en dehors des temps de classe. Il faut donc accepter qu'une information donnée ne soit pas traitée dans la seconde mais dès que possible.

3) La communication apaisée, bienveillante et respectueuse avec l'équipe est fondamentale.

Le processus de communication en cas de problème sera rappelé en début d'année.

Il est possible d'échanger avec les représentants de délégués de parents d'élèves.

Mme Corus, responsable des affaires scolaires, est également une personne qui peut être sollicitée.

En 5 ans, nous avons toujours privilégié les échanges avec les parents. Ces derniers temps, plusieurs faits ont été constatés. Nous avons été agressées verbalement par un parent. Un parent a appelé à l'inspection pour évoquer notre gestion du nouveau protocole. Appeler l'inspection est tout à fait envisageable mais il me semble que cela vient après un échange avec l'équipe enseignante à minima.

La période de confinement a tendu les relations et cela de manière générale, précise M Schoettl.

Il a échangé avec M Hodges, Inspecteur de l'Education Nationale qui sait à quel point nous essayons de respecter au mieux le protocole sanitaire et qui a confiance dans nos décisions. Elles sont toujours prises afin de préserver les élèves.

2. LE PROTOCOLE SANITAIRE ET LES TESTS SALIVAIRES

→ Ce que nous mettons en place TOUS LES JOURS

- Prise des températures des élèves dans le bus et à l'arrivée à l'école
- Les salles sont aérées régulièrement, on fait la classe les fenêtres ouvertes quand c'est possible. Nous avons fait classe dehors également.
- Lavage des mains tout au long de la journée
- Le temps du repas
il est plus long (2 services, avec 15 minutes entre les 2 pour aérer et désinfecter)
quand c'est possible, les fenêtres restent ouvertes
Installation de certains élèves dans la salle de la garderie pour les espacer
Toujours les mêmes élèves à chaque service aux mêmes places
- Les activités sportives
- Elles sont adaptées en fonction du temps et pratiquées dans le respect des mesures barrières

→ Au cours du second semestre nous avons eu 2 tests salivaires

Tests salivaires le 30 avril 2021- 66 élèves sur 68

Tests salivaires le 8 juin 2021 - 68 élèves sur 68

La première campagne entraîne la mise en place d'une deuxième campagne 4 semaines après.

Les tests salivaires ont été réalisés par un laboratoire. Les parents reçoivent les résultats directement sous 24h. La directrice les reçoit bien plus tard, un tableau avec 2 colonnes : le nom de la classe et le résultat.

Lors de la deuxième campagne, Mme Pais a dû appeler le laboratoire jeudi matin pour obtenir les résultats. Par ailleurs, les tests salivaires sont moins fiables que les tests antigéniques.

→ **Piscine**

Jeudi matin

- 1 classe par créneau est la contrainte imposée par la mairie d'Orsay, la piscine et la circonscription d'Orsay
 - Seule la classe de Mme Païs a bénéficié des séances de natation à la piscine d'Orsay.
- Pour rappel : coût de l'activité 8 000€ payé par la commune.
Le transport est payé par la CCPL.

nombre de séances : 6

Les 21 élèves de CP/CE2 ont été répartis dans 3 groupes avec 3 maîtres-nageurs pour des séances plus longues qu'à la piscine des Ulis puisqu'elles durent 40 minutes. Les gestes barrières ont été respectés. Mme Païs n'était pas rassurée mais l'équipe des maîtres-nageurs a su mettre en place des activités respectant les gestes barrières.
Pour l'année prochaine, les demandes se font actuellement. L'équipe privilégie une demande de séances pour le dernier semestre.

→ **Fête de l'école** adaptée au protocole sanitaire en vigueur.

L'équipe enseignante a choisi de faire une représentation entre élèves avec une proposition de Mme Audinot de réaliser un petit film souvenir. Une demande de droits à l'image a été faite en ce sens.

3. LES PROJETS RÉALISÉS

EDD - Démarche et renouvellement de la labellisation pour 3 ans

La demande de renouvellement de la labellisation pour les 3 prochaines années a été validée. Nous sommes donc une Ecole en Démarche de Développement Durable (E3D) niveau 2.

3 axes importants abordés à l'école

- le recyclage (papier, bouchons, nettoyage de printemps, restes de la cantine pour les poules)
- le potager (plantations/semis/échanges)
- le poulailler (éclosion des oeufs en classe, dons de jeunes poules aux parents)

Sur notre secteur, le collège de Briis S/Forges a également obtenu cette labellisation cette année. 3 élèves du club EDD dont une ancienne élève sont venues ce matin présenter le club EDD du collège de Briis S/Forges.

Une poule Soie a été donnée au collège Gérard Philippe de Massy qui est, lui aussi, labellisé. Les élèves l'avaient visité il y a 2 ans.

Des parents ont demandé des poussins pour les accueillir chez eux (3 familles concernées).

Création d'un bac à partager dans la cour de l'école avec des plantes aromatiques en libre service. En contrepartie, il sera demandé aux cueilleurs d'arroser. Une demande aux parents pour venir s'occuper du jardin pendant l'été est à organiser.

- Dispositif complémentaire - Des projets ont été déposés au niveau de la région (Budget participatif pour l'acquisition de tricycles et pour une école plus verte)
- Le financement de la TVA passera par la coopérative scolaire. La commune versera cette somme (TVA) sous forme de don à la coopérative scolaire.
- Dans le même dispositif, l'achat des tricycles est conditionné par la réalisation de l'espace de stockage pour ces derniers (en cours de réflexion).

Les 2 projets sont en cours de finalisation avec Isabelle Nicolas.

BCD

Plus de 4 000 livres enregistrés ! Il a fallu plusieurs années pour voir aboutir ce projet.

Il y a eu des prêts hebdomadaires de livres toute l'année. Des élèves sont impliqués dans le rangement et dans le prêt (enregistrement des livres sur la carte d'emprunt).

Carte individuelle pour chaque élève.

Véronique se charge de la gestion. (dans les 3h d'administratif prévues pour aider Mme Païs)

Merci à Mme Alvarez pour son aide précieuse (enseignante en télétravail) Elle a référencé plusieurs sacs de livres faisant les allers et retours pour venir les chercher et les rapporter.

Des élèves de CM pourraient être formés également.

Chaque jeudi, il y a un temps d'emprunt et le dispositif "¼ d'heure de lecture". Ce moment est apprécié des élèves.

Mme Païs rappelle que les livres perdus doivent être remplacés par les familles.

Les parents peuvent faire des dons de livres en bon état afin de nous permettre de remplacer les livres les plus anciens.

Il faudra prévoir un budget livres et faire le point de temps en temps sur le fond de livres.

Chien guide d'aveugle - Mme Gicquel

Redgy partira à la fin de l'année scolaire. Les effets sont très positifs. Mme Gicquel annonce que Redgy ira cet été en formation dans son école. L'expérience ne sera pas reconduite l'année prochaine car l'investissement pour accueillir un chien est important.

Intervention pour le cycle 3 sur la puberté de Katia Cottentin, infirmière scolaire au collège de Briis sous Forges. Cela concerne les CM1 / CM2

Les filles et les garçons sont séparés et bénéficient d'un temps de sensibilisation avec l'infirmière.

Intervention pour le cycle 3 autour du cyberharcèlement de l'association e-formation à la demande du collège de Briis

50€ pour adhérer à l'association.

Le sujet est traité en EMC avec nos élèves depuis ces dernières années mais nous avons fait le choix de privilégier une information commune de tous les futurs collégiens. Il a fallu gérer l'aller/retour de l'intervenante à la gare sur le temps de classe.



4. LA FRESQUE

Le nouveau projet déposé sur la plateforme trousse à projets a été finalisé

<https://monnuage.ac-versailles.fr/s/iXCBdTrD657ygR5>

Aéroport de Paris (ADP) a versé 425€

Il s'agit à travers ce projet d'améliorer le cadre de vie des élèves dans notre école car il agit sur les apprentissages.

Une partie de la fresque est modifiable et pourra accueillir d'autres projets dans les années futures.

Une carte de remerciement a été envoyée à chaque donateur.

- Point financier

La coopérative scolaire est gérée par Sabine Gicquel.

Le bilan est positif pour l'instant.

L'équipe fait des appels aux dons en fonction des projets envisagés. Il faut déduire les derniers achats. Un point sera fait à la rentrée.

LES INVESTISSEMENTS

Dans le numérique

Le dossier déposé par la commune a été accepté dans le cadre d'une subvention pour l'école numérique. Il s'agit de l'acquisition

- 1 tableau numérique en maternelle
- Ordinateurs performants pour la classe

coût 8 000€ dont 4 000€ à la charge de la commune

Les achats sont en cours.

M Schoettl précise qu'il peut y avoir un problème de trésorerie car il faut avancer l'argent avant d'obtenir le remboursement qui n'est pas immédiat.

Les bacs à sable dans la cour des maternelles

Il était très difficile de changer le sable notamment à cause de la présence des arbres. Mme Gicquel a proposé d'investir dans l'achat de 3 petits bacs à sable différents. Il y a eu quelques petits soucis pour les commander mais ils seront en place à la rentrée.

Matériel scolaire

En 5 ans pas d'achats de gros matériel, mais l'achat de chaises réglables est nécessaire car certaines sont très abîmées.

La photocopieuse doit être réparée pour septembre.

LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Le téléphone

Les problèmes pour joindre la maternelle au téléphone sont réglés.

L'installation de la fibre a mis HS la ligne téléphonique pendant presque 2 semaines.

Merci à Séverine Chauderlier, directrice des services de la commune de Janvry d'avoir assuré le suivi de ce dossier.

Les exercices incendie

3 exercices réalisés cette année, pas de souci à signaler.

L'exercice évacuation - PPMS

Le troisième exercice (vu avec les gendarmes) était une évacuation vers le foyer des bois. Cela a été fait sans leur présence. Il y a eu un problème pour accéder à la clé. Une formation sur ce point sera donnée au personnel du périscolaire. Il est demandé que le badge de la directrice permette d'actionner l'ouverture sécurisée du foyer des bois.

Les activités périscolaires

Rappel : On demande aux parents de bien faire la différence entre ce qui est géré par la mairie et ce qui est géré par l'école.

La directrice et les enseignantes ne gèrent pas la cantine, les études, le transport et les Taps.

Pensez à inscrire vos enfants à la cantine pour le mois de septembre.

TAP - Calendrier

Merci Mme Corre pour les Taps anglais.

Mme Corre propose de ne pas modifier le calendrier l'année prochaine si elle ne peut pas assurer un cours mais de laisser en fin d'année, les dernières séances pour faire les ajustements en fonction de ses absences.

Etude pour l'année prochaine - Mme Audinot et Mme Gicquel éventuellement

Point 6h d'aide administrative - Très positif à garder pour l'année prochaine.

Arrivée de Véronique - 3h - Elle s'occupe de la BCD et de la gestion des autres points.

Isabelle Nicolas - 3h - gestion et suivi des travaux et autres points en lien avec les projets.

Fin de la réunion à 18h22.